

Messages clés – Centre de compostage régional de Vaudreuil-Soulanges

- Au terme d'un processus rigoureux et d'une analyse étoffée des sites potentiels sur son territoire, la MRC Vaudreuil-Soulanges a identifié un terrain en zone industrielle à Coteau-du-Lac qui répond à l'ensemble des considérations et exigences économiques, environnementales et sociales pour l'implantation de son centre régional de compostage.
- Un centre de compostage est un lieu où les résidus organiques acceptés dans le bac brun comme les feuilles d'automne, les résidus verts ou de tables, sont envoyés pour y être valorisés afin de créer du compost. Ce n'est en aucun cas un lieu d'enfouissement technique, ou « dépotoir », qui accueille des déchets.
- Le 23 avril 2025, le Conseil de la MRC a entériné une résolution autorisant le dépôt d'une offre d'achat conditionnelle pour le terrain visé, afin de permettre à la MRC de poursuivre la planification et la réalisation des études nécessaires à la confirmation du site.
- La MRC a tenu une première séance d'information publique le mardi 6 mai dernier, au Pavillon Wilson, à Coteau-du-Lac afin de présenter le projet et répondre aux questions des citoyens et des organismes de la région. La présentation et le compte-rendu de la séance est disponible sur la page web du projet au : <https://mrcvs.ca/citoyens/environnement/centre-compostage/>
- Le 1^{er} octobre 2025, le Conseil de la MRC a entériné une résolution autorisant la finalisation de la transaction entamée en avril dernier visant l'acquisition d'un terrain en zone industrielle à Coteau-du-Lac et pour laquelle les conditions devaient être complétées avant le 15 octobre 2025. La dernière étape sera celle de la signature de l'acte notarié d'achat du terrain, prévue au plus tard le 14 novembre 2025.
- Un comité de voisinage composé d'acteurs locaux, tels que la ville de Coteau-du-Lac, les entreprises voisines du site et des représentants citoyens, sera formé prochainement afin d'assurer non seulement une implantation harmonieuse du centre régional de compostage, mais également une relation harmonieuse à long terme une fois sa mise en activité.
- Prochaines étapes à court terme :
 - Hiver 2025 :
 - Signature de l'acte notarié d'achat du terrain en zone industrielle à Coteau-du-Lac;
 - Création d'un comité de voisinage;
 - Poursuite de la réalisation des études nécessaires à la réalisation du projet.
 - Printemps 2026 :
 - Poursuite de la réalisation des études nécessaires à la réalisation du projet;
 - Élaboration des plans et devis.

- La mise en œuvre de ce projet de centre régional de compostage contribuera à assurer une saine gestion financière et logistique des résidus organiques de la MRC, tout en réduisant les émissions de gaz à effet de serre liés au transport de ces matières. D'ailleurs, seuls les résidus récoltés sur le territoire la MRC Vaudreuil-Soulanges y seront traités.
- L'investissement en lien avec le projet est estimé à 35 millions de dollars et inclut l'achat du terrain, la réalisation des études environnementales et techniques, la construction des infrastructures ainsi que l'achat des équipements requis pour l'exploitation du centre régional de compostage. L'échéancier initial prévoit le début de la construction du centre régional de compostage en 2027 et sa mise en activité au printemps 2028.

Les principaux avantages financiers sont :

- Économie de l'ordre de 25 % entre les frais de traitement à la tonne de la matière organique fait au Centre versus l'utilisation d'une entreprise externe privée.
- Meilleur contrôle de ces frais dans l'avenir.
- Économie sur les coûts de transport (75 %) vers le centre de traitement (en plus de l'impact environnemental et de la réduction de la circulation des camions).
- Distribution gratuite de la totalité du compost produit au Centre régional de compostage aux citoyens et aux municipalités du territoire.